

**CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE
de la COMMUNE de BENGY-sur-CRAON****EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION**

| | |
|--|------------------------------------|
| Nombre de membres afférents au conseil : 9 | Date de la convocation : 7/02/2024 |
| Nombre de membres en exercice : 9 | Nombre de membres votants : 6 |
| | Suffrages exprimés : 6 |

SÉANCE du LUNDI 19 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 19 février, à 18 h 00, le conseil d'administration du Centre communal d'Action sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire et président.

PRÉSENTS : M. Denis DURAND, maire et président, Mme Ghislaine LEGROS, vice-présidente, Mme Ghislaine ARPINO, Mme Elisabeth JAMET, Mme Florence GARREAU et Mme Bernadette GRIPPON.

EXCUSÉS : Mme Virginie SERGEANT, Mme Magali JULLIEN et Mme Héléne GITTON.

DÉLIBÉRATION N° 01/19-02-2024 : VOTE du BUDGET PRIMITIF 2024.

Le conseil d'administration,

Sur proposition de monsieur le président,

VOTE à l'unanimité le budget primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale de Bengy-sur-Craon qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à :

- **9 694 euros pour la section de fonctionnement**, crédits votés au niveau du chapitre,
- **0 euro pour la section d'investissement**, crédits votés au niveau du chapitre.

Adopté par :

| | | |
|--------------------|----------------------|---------------------|
| 6 voix POUR | 0 voix CONTRE | 0 ABSTENTION |
|--------------------|----------------------|---------------------|

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,

La secrétaire de séance.

M. Denis DURAND

Mme Ghislaine LEGROS.

Le - 1 MARS 2024

Le - 1 MARS 2024

Diffusion sur le site internet de la commune le

- 1 MARS 2024

Transmis au contrôle de légalité le - 1 MARS 2024

**CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE
de la COMMUNE de BENGY-sur-CRAON**
EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION

| | |
|--|------------------------------------|
| Nombre de membres afférents au conseil : 9 | Date de la convocation : 7/02/2024 |
| Nombre de membres en exercice : 9 | Nombre de membres votants : 6 |
| | Suffrages exprimés : 6 |

SÉANCE du LUNDI 19 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 19 février, à 18 h 00, le conseil d'administration du Centre communal d'Action sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire et président.

PRÉSENTS : M. Denis DURAND, maire et président, Mme Ghislaine LEGROS, vice-présidente, Mme Ghislaine ARPINO, Mme Elisabeth JAMET, Mme Florence GARREAU et Mme Bernadette GRIPPON.

EXCUSÉS : Mme Virginie SERGEANT, Mme Magali JULLIEN et Mme Hélène GITTON.

DÉLIBÉRATION N° 02/19-02-2024 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR 2024.

Après examen et étude des demandes de subventions, et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide d'attribuer les subventions suivantes :

| Nom de l'Association | Montant |
|--|-----------|
| A.D.M.R. Nérondes-Sancoins-La Guerche à Nérondes | 200 euros |

Les dépenses seront imputées au compte 6574 du budget.

Adopté par :

| | | |
|--------------------|----------------------|---------------------|
| 6 voix POUR | 0 voix CONTRE | 0 ABSTENTION |
|--------------------|----------------------|---------------------|

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,

M. Denis DURAND

Le

25 JUIN 2024

Diffusion sur le site internet de la commune le

La secrétaire de séance

Mme Ghislaine LEGROS

Le **25 JUIN 2024**

26 JUIN 2024

Transmis au contrôle de légalité le

26 JUIN 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211800271-20240219-CCAS-02-190224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 26/06/2024

Publication 26/06/2024

**CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE
de la COMMUNE de BENGY-sur-CRAON****EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION**

| | |
|--|------------------------------------|
| Nombre de membres afférents au conseil : 9 | Date de la convocation : 7/02/2024 |
| Nombre de membres en exercice : 9 | Nombre de membres votants : 6 |
| | Suffrages exprimés : 6 |

SÉANCE du LUNDI 19 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 19 février, à 18 h 00, le conseil d'administration du Centre communal d'Action sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire et président.

PRÉSENTS : M. Denis DURAND, maire et président, Mme Ghislaine LEGROS, vice-présidente, Mme Ghislaine ARPINO, Mme Elisabeth JAMET, Mme Florence GARREAU et Mme Bernadette GRIPPON.

EXCUSÉS : Mme Virginie SERGEANT, Mme Magali JULLIEN et Mme Hélène GITTON.

DÉLIBÉRATION N° 03/19-02-2024 : PRISE EN CHARGE FINANCIERE DES SEANCES DE NATATION POUR LES ELEVES DE L'ECOLE DE BENGY.

Comme chaque année, les élèves de l'école de Bengy pourront bénéficier de séances de natation à la piscine de Saint-Germain du Puy (environ 25 élèves en 2023).

Sept séances sont prévues du 16 mai au 27 juin 2024.

Le conseil d'administration donne son accord pour la prise en charge des frais de transport et d'entrée à la piscine :

- Entrées à la piscine : 1,20 € par séance et par enfant (environ 210 € si 25 élèves)
- Transport : 7 transports à 160,00 € (1 120 €)

La dépense sera imputée au compte 6288 pour les frais d'entrée et au compte 6248 pour les frais de transport.

Adopté par :

6 voix POUR**0 voix CONTRE****0 ABSTENTION**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président

M. Denis DURAND



La secrétaire de séance

Mme Ghislaine LEGROS

Le 25 JUIN 2024

Le 25 JUIN 2024

Diffusion sur le site internet de la commune le 26 JUIN 2024

Transmis au contrôle de légalité le 26 JUIN 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211800271-20240219-CCAS-03-190224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2024

Publication : 26/06/2024